

École élémentaire VIOTTE 1 Chemin Français 25 000 Besançon 03 81 53 76 29
ecole.viotte.besancon@ac-besancon.fr

Procès-Verbal du conseil d'école 3

Date : mardi 23 juin

Lieu : salle polyvalente étage 1

Présents :

Mesdames CARDINAUX, FERRI, FRACHON, HALLER, NORMAND, enseignantes
Monsieur BESCHER enseignant
Mesdames DURET, HASAOUI, RABATEL, représentantes des parents d'élèves
Monsieur AMOGHLI, représentant des parents d'élèves
Madame FICHET, Directrice accueil de loisirs

Excusés :

Madame VIEILLE-MARCHISET Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale
Madame MULOT CESARI, élue de la Ville
Madame FOURGEUX, directrice

Secrétaire de séance : Aline FRACHON

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

- **Fonctionnement de l'école :**
- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du lundi 16 mars 2026
Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 16 mars 2026, est-ce qu'un membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal ? La réponse est non . Le procès-verbal du conseil d'école du 16 mars 2026 est donc approuvé.
- Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine :
A ce jour, **130 élèves** inscrits pour l'année 2026/2027 répartis comme suit :
34 CP
23 CE1
20 CE2
25 CM1
28 CM2
soit 21,67 élèves par classe.

Suite aux conseils des maîtres évoquant les diverses possibilités d'organisations pédagogiques, l'organisation pédagogique suivante pourrait être retenue à la rentrée :

CP-CE1 : 21 élèves (9+ 12) madame NORMAND
CP-CE1 : 21 élèves (10 + 11) madame FRACHON
CP-CE2 : 21 élèves (15 + 6) madame FOURGEUX
CE2-CM1 : 22 élèves (14 + 8) madame HALLER
CM1-CM2 : 22 élèves (17 + 5) monsieur BESCHER
CM2 : 23 élèves madame FERRI

Équipe pédagogique : pas de changement parmi les enseignants titulaires de leur poste.

Madame Myriam Aviles est nommée sur le RASED.

▪ Élections des représentants des parents d'élèves : mode de scrutin

La directrice de l'école propose d'organiser le vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2026/2027 uniquement par correspondance et non à l'urne. Elle soumet donc au vote le point suivant :

Organisation du vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2026/2027 uniquement par correspondance et non à l'urne :

pour : à l'unanimité contre : 0 abstention : 0

Le vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2026/2027 sera donc organisé uniquement par correspondance et non à l'urne.

▪ Restauration scolaire et hygiène

1. Changement de l'équipe d'animateurs : Esteban, Marie-Ange et Audrey continueront à travailler dans cette école. Tom, Kankou, Mathilde et Emma partent. Ces postes d'animateurs n'ont pas encore été attribués. Sara Nikoka reviendra en décembre mais pas de remplaçant prévu pour l'instant.
2. Grand jeu (relais) le 23 juin sur le temps périscolaire du soir a été annulé en raisons des conditions climatiques.
3. Projets réalisés lors de la dernière période de l'année :
 - projet foot avec Esteban à l'école Fontaine Ecu
 - projet YI-Gi-Oh avec Tom
 - projet danse avec Emma et Kankou
 - projet jeu de société avec Marie-Ange
 - projet sortie au parc Viotte
4. Réunion avec API restauration, le prestataire pour les repas de notre cantine scolaire, le vendredi 26 juin.

Sont évoqués au cours du conseil d'école le gaspillage, le rab et la qualité des repas en eux-même. Il y a eu du mieux un certain temps mais c'est à nouveau moins bon que lorsque les repas étaient en liaison chaude. Les représentants des parents d'élèves demandent si un des parents d'élèves peut être présent pour cette réunion ou si ils peuvent transmettre un courrier qui serait lu au cours de cette rencontre. Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient connaître la durée du contrat passé avec API restauration et savoir si ce contrat peut être rompu.

5. Kermesse : organisation stands/animateurs + spectacle de danse.

Les enseignants font part des points suivants :

- prévoir à la rentrée des classes un temps d'échange périscolaire/équipe pédagogique sur les règles générales communes.
- récupérer les classes de l'étage 1 un peu plus tôt
- être vigilant sur les déplacements des élèves sur le temps périscolaires

■ Vie scolaire

■ Bilan des projets pédagogiques de l'école pour le dernier trimestre 2025-2026

Liaison GS CP : (mai - juin) les élèves de GS sont venus 4 mardis après-midi dans les classes de CP. Mardi 23 juin, les élèves de GS ont passé la journée à l'école élémentaire pendant que les élèves de CP sont allés faire des apprentissages à l'école maternelle. Mardi 30 juin en début d'après-midi, les élèves de CP accueilleront les élèves de GS et leur liront des histoires.

Jeudi 2 juillet à la Saline d'Arc et Senans : une sortie est prévue pour les classes de CP, CE1, CE2CM1 et CM2 . Le déplacement se fera en train.

École et cinéma : « l'histoire sans fin »

La Citadelle Chante : le mardi 16 juin pour toute l'école.

Représentation chorale devant les familles le vendredi 26 juin 16h30 avant la kermesse qui sera organisée par l'association « Les p'tits Viottes ». La kermesse est reportée au vendredi 3 juillet.

Une enseignante suggère de reporter la kermesse à l'automne.

Classe de CP :

- la petite école dans la Forêt à Chailluz
- école dehors sur une activité « les petites bêtes » et intervention sur les oiseaux avec Tyto Alba
- participation au livre élu et visite de l'exposition

Classe de CP/CE2 :

- Fin du parcours culturel « Au pays du théâtre » avec une représentation dans le préau de l'école devant quelques familles et les classes de CP et CE1 le vendredi 22 mai.
- Jeanne Boilard, comédienne qui a animé le parcours culturel, fera une représentation de son nouveau spectacle devant la classe jeudi 25 juin. Elle pourra ainsi connaître le ressenti des enfants.
- Croky Bouge en partenariat avec la ville de Besançon.

Classe de CE1 :

- la petite école dans la Forêt à Chailluz : les bûcherons
- Croky Bouge en partenariat avec la ville de Besançon.

Classe de CE2 CM1 :

- la petite école dans la Forêt à Chailluz : les oiseaux
- parcours éducatif artistique et culturel : ce parcours a permis de travailler l'oral et la diction
- école dehors au parc Viotte le vendredi après-midi (sauf quand il pleut)
- cycle escalade

Classe de CM2 :

- la petite école dans la Forêt à Chailluz : les mécanismes de séduction des animaux
- cycle VTT qui s'est terminé par deux séances plus longues : l'une sur le site de la Malcombe et l'autre en centre ville
- fin du parcours éducatif artistique et culturel avec recueil des textes

Classe de CM1/CM2 :

- fin du parcours éducatif artistique et culturel avec recueil des textes
- projet école/collège : enregistrement d'histoires pressées. L'enregistrement sera transmis par lien.
- cycle escalade et championnats UNSS
- école dehors avec Apothéose mardi 30 juin

L'équipe enseignante souhaite remercier les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les sorties tout au long de l'année.

Merci à la ville de Besançon pour la qualité des parcours culturels, sportifs et citoyens qui sont proposés et dont l'aspect financier est pris en charge entièrement par la ville .

▪ Dispositif OEPRE : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves (OEPRE)

Projet financé par les ministères de l'Intérieur et de l'Éducation Nationale. Ce dispositif mis en place dans notre école en 2025/2026 est reconduit pour l'année 2026/2027.

Mise en œuvre d'atelier FLE (français langue étrangère) les mardis et jeudis matin de 8h15 à 10h15 au sein de notre école

Intervenant : l'association ASEP

Analyse des besoins justifiant la mise en place des ateliers :

L'école Viotte accueille de nombreuses familles issues de l'immigration, dont une part non négligeable des néo-arrivants de toute nationalité.

Le plus souvent, les parents concernés ne parlent pas ou mal la langue française. Dans ce contexte, l'intégration est difficile et les familles peinent beaucoup à accompagner la scolarité de leurs enfants.

Les mamans travaillent rarement et mettent plus de temps que les papas à acquérir les bases de la langue.

Des ateliers FLE (français langues étrangères) existent en ville ou dans le centre social de secteur (l'ASEP). Ils sont en général peu fréquentés par les habitants du quartier VIOTTE du fait du relatif éloignement des ateliers existants (25 minutes à pied, autant en bus).

La scolarité des enfants issus de ces familles est impactée par les difficultés linguistiques des parents. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de nous emparer du dispositif OEPRE et de le proposer en partenariat avec le centre social de secteur, qui dispose d'une longue expérience.

Les ateliers ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

Bilan du dispositif OEPRE 2025-2026

Le dispositif OEPRE a débuté le 7 octobre 2025 avec 8 mamans et a progressivement accueilli jusqu'à 20 parents inscrits au cours de l'année. Actuellement, 12 parents participent régulièrement aux ateliers, organisés deux fois par semaine, les mardis et jeudis matin de 8h15 à 10h15.

Les participants, originaires de différents pays (Maroc, Tunisie, Afghanistan, Irak, Syrie, Kosovo, Algérie, Yémen, Turquie, etc.), ont travaillé l'apprentissage du français à travers la découverte du fonctionnement de l'école française, du rôle des différents acteurs de l'école, des droits et devoirs en France ainsi que des droits de l'enfant. Une visite de la cantine de l'école a également été organisée afin de permettre aux parents de mieux comprendre son fonctionnement et le quotidien de leurs enfants à l'école.

Plusieurs sorties culturelles ont été proposées au cours de l'année : visite guidée du Musée des Beaux-Arts, découverte de la serre tropicale Biome et sortie à la Citadelle avec l'école Viotte. La participation à la chorale des enfants à la Citadelle a été particulièrement appréciée par les familles, qui ont pu partager un moment important de la vie scolaire de leurs enfants.

Les parents participent également à la vie de l'école : prochainement, ils seront présents lors de la kermesse de l'école avec la préparation d'un atelier autour des langues et d'un repas partagé « autour du monde », permettant de valoriser la diversité culturelle et de favoriser les échanges entre les familles.

Deux mamans se présenteront prochainement au DELF A2 (Diplôme d'Études en Langue Française), une certification officielle attestant leur niveau de français.

Cette année a permis de renforcer le lien entre les familles et l'école, de favoriser l'autonomie des parents et de développer leur implication dans la scolarité de leurs enfants. Le dispositif OEPRE représente un véritable espace d'apprentissage, d'échange et de coéducation.

■ Bilan financier de la coopérative scolaire :

	passif	actif
solde au 01/09/25	5408,37	
Adhésions coopérative scolaire	1259,00	
Transport pour diverses sorties		884,76
Bénéfice école pour le marché de Noël	140,00	
Achat des chocolats par les familles (sans les commandes en ligne)	498,90	
Paieement des chocolats		127,96
Entrée (musée, cinéma, Citadelle, spectacle vivant ...)		1552,50
Bénéfice initiative vente en ligne	27,19	
Achat part sociale pour ouverture du compte		15,00
Classe découverte participation famille et département (100)	4060,00	
Classe découverte subvention de la ville	1290,32	
Classe découverte facture + bus (subvention de la région déduite)		6051,32
Photos scolaires paiement des familles	2513,20	
Facture achat des photos scolaires		1835,40
Subvention de l'association « Les P'titsviottes »	900,00	
Assurance école MAIF		75,62
Achat petit matériel		530,05
Abonnements magazines, journaux et achats livres		351
Frais bancaire (OCCE)		11,35
Fleurs (obsèques)		42,50
Projet EE avance de paiement		1130,00
Solde ATE madame FERRI		1820
Paieement ATE		420
Solde compte au 23 juin 2026:		1249,52
Totaux actif et passif	16096,98	16096,98

L'école a avancé la somme de 1 130 euros pour le projet Éducation à l'Environnement financé par la Région Bourgogne Franche Comté. La coopérative scolaire, à la date du 23 juin présente donc un solde positif de 1 249,52 + 1 130 euros soit **2379,50 euros**. (Les entrées pour la sortie du 1 juillet ont été budgétisées dans ces comptes).

Nous remercions l'association « les p'tits Viottes » pour le versement de la somme de 900 euros.

Les diverses actions de l'année, organisées par l'équipe enseignante, ont permis de récolter la somme de 1 125,93 euros (photos scolaires -chocolats -marché de Noël)

■ Activités périscolaires (cf point restauration scolaire)

■ **Sécurité et équipement**

■ Demande de travaux ou réparation

Dans la cour de l'école,

- un élément d'une structure en bois (plan incliné) s'est enlevé.
- quelques cordes qui entourent les espaces avec les arbustes sont cassées ou détachées.

Une demande via Gécé a été faite le 5 juin.

Remarque des représentants des parents d'élèves : Est-il prévu que les jeunes arbres plantés dans la cour soient arrosés ?

■ Exercice d'évacuation incendie

Exercice incendie réalisé le 30/04/2026 : évacuation des élèves réalisée entre 45 secondes et 3 minutes 40 secondes.

■ **Questions diverses issues des enseignants et réponses envoyées par le service Éducation de la Ville de Besançon:**

Question 1 : Pourquoi l'association les P'tits Viottes ne peut pas stocker son matériel dans le local dédié au rangement pour les associations de la salle partagée ?

Comment fera cette association lorsqu'elle sollicitera l'utilisation de la salle partagée pour avoir accès à son matériel stocké en dehors de la salle partagée ?

Réponse 1 : Le local de stockage de la salle ouverte au quartier est réservé à la direction vie des quartiers, en lien avec les associations dont elle assure la gestion. Une solution de stockage pour l'association des parents a été trouvée dans le local de stockage du périscolaire, solution qui a été portée à la connaissance de la directrice d'école et de l'association. L'armoire de stockage a donc été installée dans cet espace (ainsi que le frigo de l'association). Pour toute question concernant l'accès à son stockage, l'association peut contacter le chef de service, avec qui elle a déjà échangé.

Question 2 : Le système d'ouverture des vasistas installé au départ étant rapidement inutilisable, une manivelle a été mise à notre disposition pour ouvrir et ainsi aérer . L'usage de cette manivelle est difficile, prend du temps et abîme les huisseries neuves. Nous vous sollicitons donc pour demander à l'entreprise de mettre en place un système adapté.

Réponse 2 : Dans le cadre de l'année de parfait achèvement, le DAB a relancé la maîtrise d'œuvre à ce sujet pour trouver une solution qui puisse être fonctionnelle pour la rentrée.

Question 3 : Les espaces verts avec arbres près de la rue de Vesoul présentent des objets dangereux (morceaux de ferraille et morceau de bois avec clous). Un ancien coffret électrique est également au sol. Pourriez-vous svp faire évacuer ces objets ?

Le service éducation a bien fait évacuer ces objets entre le 11 juin et 18 juin. Merci.

Question 4 : Les anciennes tuiles sont toujours stockées sur les espaces verts côtés parking. Cet espace est un espace qui doit nous permettre de faire « école dehors » ? Pourriez-vous svp faire évacuer rapidement ces tuiles ?

Réponse 4 : Malgré nos nombreuses relances, l'entreprise qui gère l'évacuation a des problèmes avec son transporteur qui est en panne de camion (!). La société recherche une solution en parallèle, ce qui devrait conduire à une évacuation prochainement. Il est important de préciser que ces tuiles ne présentent pas de danger pour les enfants puisque stockées à l'arrière du bâtiment.

Remarque de l'équipe enseignante : pas de dangerosité mais nous ne pouvons pas utiliser cet espace avec les élèves.

Question 5 : BCD : 4 meubles bas ne nous ont pas été restitués, suite au déménagement, pour la BCD. Ces meubles nous manquent et nous n'avons pas pu ranger de nombreux magazines (stockés sur les rebords de fenêtres). Pourriez-vous svp nous restituer ces meubles ou leur équivalent ?

Réponse 5 : Le meuble évoqué ne pourra pas être restitué, il demeure introuvable. Pour autant, si des besoins complémentaires de rangement existent dans la BCD, et si aucun meuble de rangement déjà présent dans l'école ne peut y répondre, un achat sera envisagé dans le cadre des crédits disponibles pour ce type de mobilier.

Question 6 : La ventilation double flux est toujours bruyante par moment et ce dans plusieurs salle de classe. Pourriez – vous faire le nécessaire pour que le bruit soit atténué ?

Réponse 6 : La demande a été de nouveau relayée auprès des services techniques, qui prendront attache avec la directrice sur ce point.

Question 7 : Il avait été question d'aménager les espaces verts côté parking afin que des enseignants puissent s'engager dans le dispositif « école dehors ». Des tables en bois ou des rondins de bois avaient été évoqués. Quelles informations avez-vous à nous donner à ce sujet ?

Réponse 7 : Cette question a été abordée au stade esquisse du projet de la réhabilitation de la cour. Cette piste a toutefois été abandonnée dans le projet, la destination de cette zone de parking est une zone de livraison et de stationnements. En revanche, des gradinages ont été conçus dans la cour comme des assises et permettent d'installer les élèves pour des séances "d'école dehors".

Remarque de l'équipe enseignante : Nous notons ce changement et constatons que des places de parking ont été supprimées pour créer cet espace vert d'école

dehors alors que cet espace ne sera pas créé.

Nouvelles questions :

Question d'un représentant de parents d'élèves : est-il possible de rajouter des barrières avant et après les deux place privées en face de l'école pour éviter que des personnes ne stationnent et empêchent un passage sécurisé des élèves sur le passage piéton ?

Fin de la séance à 20h00 :

Isabelle Normand

La secrétaire de séance : Aline FRACHON